



- Dest. :** Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées
- Exp. :** Secrétariat,
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
- Objet :** **Distribution du rapport de la dix-neuvième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (REP11/RVDF)**

Le rapport de la 19^{ème} session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments sera examiné lors de la 34^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius (Genève, Suisse, 4-9 juillet 2011).

PARTIE A : – QUESTIONS À ADOPTER À LA 34^{ÈME} SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Projet et avant-projet proposé de normes et textes apparentés aux étapes 8 ou 5/8 de la procédure

1. Avant-projet de LMR pour la narasine (tissus de porc) et la tilmicosine (tissus de poules/poulets et dindons) à l'étape 8 (voir REP11/RVDF par. 49 et Annexe III)

Les gouvernements et organisations internationales qui souhaitent formuler des observations au sujet du document susmentionné sont invités à les envoyer par écrit, *de préférence par courrier électronique*, au Secrétaire, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (Email: codex@fao.org, , fax : +39 06 57054593) **au plus tard le 15 mars 2011.**

PARTIE B – APPEL D'OBSERVATIONS À L'ÉTAPE 3

2. Avant-projet de plans d'échantillonnage pour le contrôle des résidus de produits d'animaux aquatiques et de produits dérivés comestibles d'origine aquatique (tableau C, Annexe B des Directives pour la conception et la mise en œuvre d'un programme national de réglementation d'assurance de la sécurité alimentaire concernant les risques liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires sur des animaux producteurs d'aliments (CAC/GL 71-2009)(voir REP11/RVDF par. 140 et Appendice VII)

Les gouvernements et organisations internationales qui souhaitent formuler des observations au sujet du document susmentionné sont invités à les envoyer par écrit, *de préférence par voie électronique*, au U.S. Codex Office, Food Safety and Inspection Service, US Department of Agriculture, Room 4861, South Building, 14th Independence Avenue, S.W., Washington DC 20250, USA (fax : 1 202 720 3157; email : CCRVDF-USSEC@fsis.usda.gov), et à envoyer une copie de leurs observations au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (Email: Codex@fao.org, fax : +39 06 57054593) **au plus tard le 15 mars 2011.**

PARTIE C – APPEL D'OBSERVATIONS

3. Amendements proposés aux Principes de l'analyse de risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (voir RAPPORT RVDF/19, par. 12 et Appendice VII);

4. Amendements proposés au mandat du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) (voir REP11/RVDF par. 113 et Annexe VIII.)

Les gouvernements et organisations internationales qui souhaitent formuler des observations au sujet des documents susmentionnés sont invités à les envoyer par écrit, *de préf. par voie électronique*, au U.S. Codex Office, Food Safety and Inspection Service, US Department of Agriculture, Room 4861, South Building, 14th Independence Avenue, S.W., Washington DC 20250, USA (fax : +1 202 720 3157; email :

USSEC@fsis.usda.gov), et à envoyer une copie de leurs observations au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (Email: Codex@fao.org, fax : +39 06 57054593) **au plus tard le 30 novembre 2011.**